

- 1 RUBAN ET APPRÊT "EIFS TAPE"
- 2 MEMBRANE HYDROFLEX WO
- 3 FOURRURE VERTICALE
- 4 PANNEAU POLYISOCYANURATE
- 5 BASE ADEX
- 6 TREILLIS STANDARD
- 7 APPRÊT PRIMEX
- 8 FINITION

Description

Le système adex-VLS consiste en l'installation de panneaux de polyisocyanurate afin de créer un mur écran pare-pluie. Le substrat est recouvert d'une membrane étanche à l'eau et à l'air. Le panneau est fixé sur des fourrures et est recouvert de base acrylique, de treillis d'armature en fibre de verre, de moulures, d'un apprêt et d'une couche d'enduit de finition 100% acrylique.

Bénéfices

- Fournit une couverture monolithique de l'isolation, réduit la consommation d'énergie
- Assure l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment et une protection continue du substrat
- Permet le drainage de l'humidité et des infiltrations
- Léger, durable et flexible
- Flexibilité de conception architecturale
- Résiste à la saleté, la décoloration et à l'abrasion
- Assemblage d'écran de pluie avec une double protection contre l'infiltration d'humidité

Caractéristiques

- Membrane continue sur le substrat
- Base non-combustible
- Choix de couleurs illimités
- Cavité ventilée

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1: GÉNÉRALITÉS

1.1 TRAVAUX INCLUS

Fournir toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement nécessaires à l'installation du système écran pare pluie adex-VLS

1.2 TRAVAUX CONNEXES PRESCRITS AILLEURS

1. Charpentes légères: Section 05400
2. Mastics d'étanchéité: Section 07900

1.3 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système consiste en l'installation de panneaux de polyisocyanurate afin de créer un mur écran pare-pluie. Le substrat est recouvert d'une membrane étanche à l'eau et à l'air. Le panneau est fixé sur des fourrures et est recouvert de base acrylique, de treillis d'armature en fibre de verre, de moulures, d'un apprêt et d'une couche d'enduit de finition 100 % acrylique.

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1. Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
2. Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.
3. Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").
4. Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants:
 - a) Aux étages de tout bâtiment;
 - b) Au niveau des planchers en présence de lisse flottante;
 - c) Aux joints de mouvement du substrat;
 - d) Aux joints de mouvement du bâtiment;
 - e) À la jonction de tous matériaux différents;
 - f) Aux encoignures et ouvertures majeures;
 - g) À tout autre endroit spécifié sur les plans;

- h) À des distances maximales de 6 m (20pi) pour contrer la dilatation thermique;
- i) Aux endroits où l'on prévoit une déflexion supérieure à L/360.

1.5 ASSURANCE DE QUALITÉ

1. L'applicateur devra disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le système.
2. L'applicateur devra suivre les directives du professionnel pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTENANCE

1. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.
2. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5 °C (41 °F).
3. Les matériaux présumés avoir été soumis au gel ne devront pas être employés.
4. Minimiser l'exposition des contenants aux températures supérieures à 32 °C (90 °F).
5. Entreposer les panneaux à plat sur une surface plane exempte de protubérances.

1.7 CONDITIONS AU CHANTIER

1. Le système de revêtement devra être installé dans des conditions climatiques au-dessus de 5 °C (41 °F).
2. Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5 °C (41 °F).

3. Une température ambiante d'au moins 5 °C (41 °F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures, ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
4. Aucun panneau mouillé ne devra être installé. Laisser sécher jusqu'à ce qu'il soit aux mêmes conditions que celles qui seront rencontrées durant la vie utile du bâtiment.
5. Le substrat devra être soumis à un examen de solidité, d'étanchéité et d'aplomb avant le début de l'installation du système.
6. L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.
7. On protégera les aires et surfaces environnantes contre tout dommage au cours des travaux.
8. On protégera les travaux finis à la fin de la journée de travail pour éviter toute infiltration d'eau derrière le système.

1.8 AUTRES SYSTÈMES

Les systèmes considérés équivalents à adex-VLS devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.9 GARANTIE

Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de cinq (5) ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2 : PRODUITS

2.1 FABRICANT

Toutes les composantes du système de revêtement extérieur devront être achetées de Systèmes ADEX ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ni ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

1. Membrane hydrofuge et pare-air:
 - a) Devra être un produit à base 100% acrylique, tel que: HYDROFLEX WO (perméable à la vapeur), prête à usage;
 - b) Devra respecter les exigences de la norme UEAAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau;
 - c) Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air.
 - d) Devra être fabriquée par Systèmes ADEX inc.
2. Éléments d'acier:
 - a) Devront être de calibre minimal 20 jauge, de largeur minimale de 32 mm pour recevoir les panneaux, de longueurs utiles maximales selon les dimensions aux plans. Leur assemblage ne devra permettre une déflexion supérieure à L/360;
 - b) Devront être galvanisés à chaud selon ASTM-A525 (G90).
3. Panneau de polyisocyanurate:
 - a) Devra avoir une densité minimale de 2 lb;
 - b) Devra être conforme à la norme ASTM C 1289;
 - c) Devra être recouvert en usine, sur ses 2 faces, d'une couche de fibre de verre résistant aux alcalis;
 - d) Devra avoir une épaisseur minimale de 14 mm (9/16");
 - e) Devra être vendu par Systèmes ADEX inc. ou par ses distributeurs autorisés.
4. Attaches mécaniques: Seront des rondelles de type TFP-604 ou des ancrages Lath-Lock, avec vis anticorrosion.
5. Moulures de P.V.C.: Devront être conformes à la norme ASTM-D1784, pour usage extérieur. [voir les modèles au catalogue ADEX]
6. Base acrylique: Devra être un produit acrylique, ne contenant aucun amiante, tel que la Base ADEX manufacturée par Systèmes ADEX inc.
7. Treillis d'armature:
 - a) Devra être vendu par Systèmes ADEX inc. ou par ses distributeurs autorisés;
 - b) Devra respecter la norme ASTM D-5034
 - c) Sera de différents formats selon les besoins:
 1. Treillis Quick Tape:
65g/m2 (2 onces/v2)
 2. Treillis Départ:
150g/m2 4.5 onces/v2)

- 3. Treillis Standard (Design) :
50g/m² (4.5 onces/v2)
- 4. Treillis Standard Plus:
190g/m² (6 onces/v2)
- 5. Treillis Intermédiaire :
375g/m² (11 onces/v2)
- 6. Treillis Armure :
500g/m² 15 onces/v2)
- 7. Treillis de Coin :
305g/m² (9 onces/v2)

- 8. Couche d'apprêt: Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes ADEX inc.
- 9. Enduit de finition acrylique:
 - a) Devra être un produit en pâte, à base 100% acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées;
 - b) Sera de texture [voir les textures au catalogue ADEX].

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

- 1. Le substrat pourra être composé de:
 - a) Éléments de maçonnerie;
 - b) Panneaux de fibrociment;
 - c) Plaques de plâtre traité revêtues d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis;
 - d) Plaques de plâtre de grade extérieur;
 - e) Panneaux de OSB ou de contreplaqué.
- 2. Ciment: Sera de type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.
- 3. Eau: Sera limpide, exempte de débris et potable.
- 4. Solin flexible: SDevra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.
- 5. Cordons de scellement & Calfeutrants :
 - a) Vous référer à la section 07 90 00;
 - b) Les cordons de scellement devront être de type à cellules fermées;
 - c) Utiliser uniquement des calfeutrants à bas module à longue durée de vie. Utiliser du calfeutrants compatible avec le SIFE et les autres surfaces;
 - d) Les produits utilisés doivent rencontrer la norme ASTM C1382 : Méthode d'essai standard pour la détermination

des propriétés d'adhérence en traction des calfeutrants utilisés dans les joints de SIFE, tel que : ADSEAL DWS 4580 ou LM 4600 de ADFAST.

2.4 ESSAIS DU SYSTÈME

- 1. Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.
- 2. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées:

MÉTHODE DE TEST

DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES: CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)

Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition

VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL: ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE À LA MOISSURE ET AUX CHAMPIGNONS: CCMC 6.8

Aucune croissance de moisissure ni de champignon

IMPERMÉABILITÉ: CCMC 6.6.

≥ 2 heures

ABSORPTION D'EAU: CCMC 6.7.

≤ 20 %

TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU: ASTM E96

plus de 170 ng/Pa.s.m²

- méthode de test
- résultat

PARTIE 3: EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

- 1. Le substrat sera examiné pour s'assurer

qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.

2. La membrane d'étanchéité (si déjà installée) sera examinée pour s'assurer qu'elle est continue, scellée à ses jonctions et aux pourtours de toutes les ouvertures.
3. Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.
4. L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 MÉLANGE

1. Base ADEX:
 - a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la Base ADEX et le ciment hydraulique de type GU;
 - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau;
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.

3.3 INSTALLATION

1. Un treillis autocollant devra être installé sur tous les joints du substrat.
2. Un solin flexible devra être installé pour sceller toutes les jonctions du support intermédiaire aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.).
3. Appliquer la membrane WO sur tous les joints et les ancrages.
4. Laisser sécher et appliquer la membrane WO sur toute la surface du substrat.
5. Installer solidement des fourrures métalliques (en Z ou de forme oméga) ou des fourrures de bois séchées et droites 25 x 75 mm (1" x 3") verticalement sur la surface à recouvrir. S'assurer que le drainage et la ventilation sont adéquats à tous les départs de mur.
6. La distance maximale entre les fourrures devra être de 400 mm (16") centre à centre. Elles devront être alignées entre elles en ayant une déviation maximale de 3 mm (1/8") sur 2 400 mm (8 pi).
7. Les fourrures devront être indépendantes ou interrompues aux endroits où il y aura installation de joint d'expansion. L'espace

minimum requis est de 12 mm (1/2").

8. Des moulures en PVC devront être installées sur tous les périmètres où se terminera l'isolant afin de l'envelopper sur son épaisseur (incluant les départs, les jonctions aux matériaux différents, les joints d'expansion, les rebords des portes et des fenêtres, etc.).
9. Aucun panneau mouillé ne doit être installé.
10. Le panneau sera installé verticalement de façon à positionner le rebord le plus long au centre des fourrures verticales.
11. Éviter toute jonction de pièces aux coins des ouvertures. Bien appuyer les panneaux les uns contre les autres, sans les forcer mais sans espace quelconque entre eux.
12. S'assurer que tous les panneaux ou pièces de panneau chevauchent au moins 3 fourrures.
13. L'espacement maximal entre les ancrages sera de 300 mm (12") sur le périmètre des panneaux et de 600 mm (24") sur les montants intermédiaires.
14. Les ancrages Lath-Lock ne devront pas chevaucher 2 panneaux.
15. S'assurer que le panneau est bien en contact avec les fourrures et que les ancrages ne brisent pas le treillis de renforcement du panneau.
16. Fixer les moulures aux endroits prévus sur les plans à l'aide d'attaches Trim-Tac, à intervalle de 200 mm (8") sur chaque rebord de la moulure. Faire des joints bien ajustés et alignés.
17. Toute la surface sera bien nettoyée avant l'application du mélange de Base ADEX.
18. Les reliefs faits de polystyrène expansé seront installés en les collant avec le mélange de Base ADEX ou avec du polyuréthane (tel que Foam 2 Foam de Wind-Lock), ou en les fixant solidement à la structure avec des ancrages Wind-Devil II.
19. Les reliefs et rainures devront avoir une pente vers l'extérieur afin d'empêcher toute accumulation d'eau.
20. Les panneaux devront être recouverts

avec le mélange de Base ADEX dans un délai maximal de quatorze (14) jours.

21. Une bande de treillis de départ de 300 mm (12") de long sera installée dans le mélange de Base en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures.
22. (Si nécessaire) Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 2,4 mm (3/32") afin d'y encastrer le treillis Armure.
 - a) La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis;
 - b) Les joints de ce treillis ne devront pas se chevaucher;
 - c) Le treillis Armure sera installé jusqu'à la hauteur indiquée aux plans.
23. Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 1,6 mm (1/16") afin d'y noyer le treillis d'armature. La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.
24. Les joints du treillis d'armature devront se chevaucher sur un minimum de 63 mm (2 1/2") tant verticalement qu'horizontalement.
25. Le treillis devra chevaucher toutes les languettes des moules. S'assurer que le mélange pénétrera les perforations des moules pour bien adhérer au panneau.
26. Le treillis d'armature devra être totalement incorporé dans la couche de Base ADEX sur toute la surface des murs.
27. Une deuxième couche du mélange de Base ADEX sera nécessaire si, après séchage, on observe des imperfections ou si le treillis n'est pas complètement recouvert.
28. Un minimum de vingt-quatre (24) heures devront s'écouler entre la pose du mélange de Base ADEX et la pose de l'enduit de finition.

29. Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peindre.
30. Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au catalogue ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.
31. Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.
32. Toutes les jonctions des moules devront être scellées correctement.

3.4 PROTECTION

S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.5 NETTOYAGE

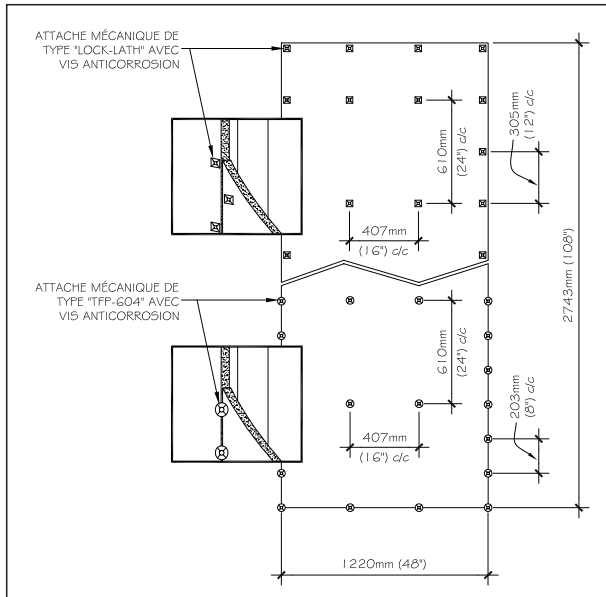
1. Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.
2. L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

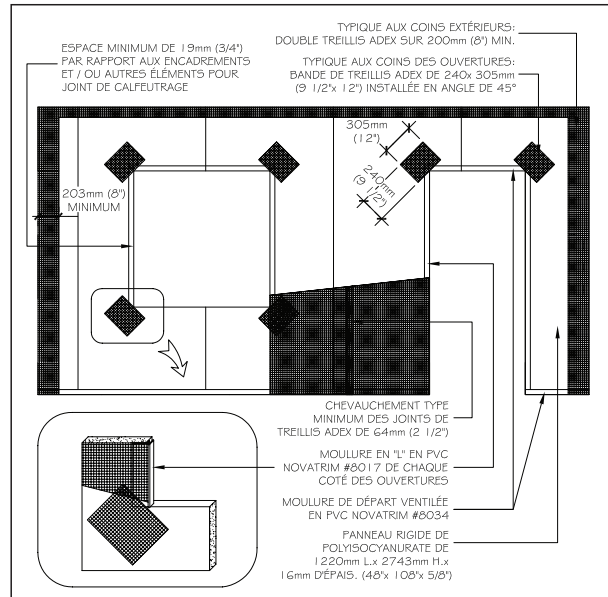
CENTRE DES AFFAIRES

7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.adex.ca
T 514-648-1213 | F 514-648-9597

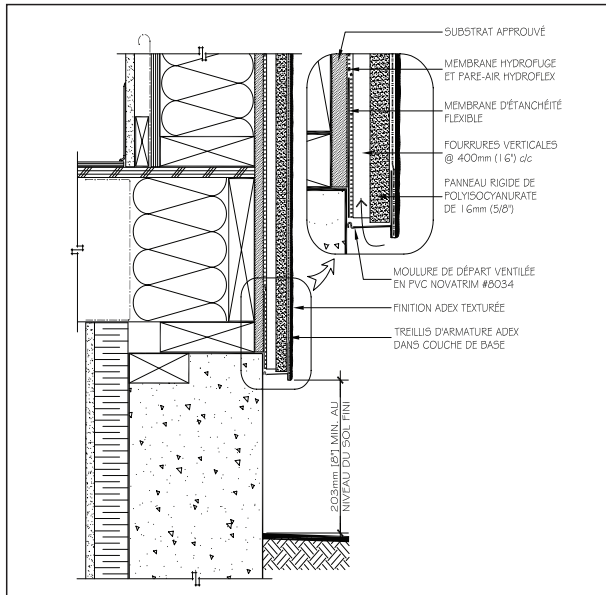
Septembre 2025



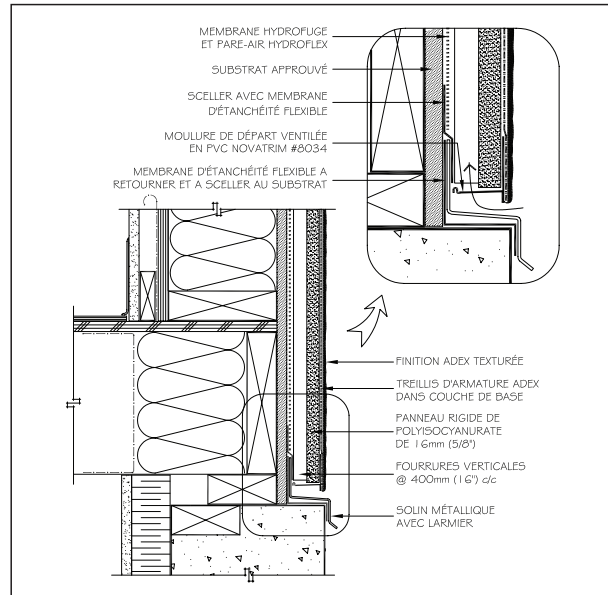
POSE DES PANNEAUX



POSE DES TREILLIS

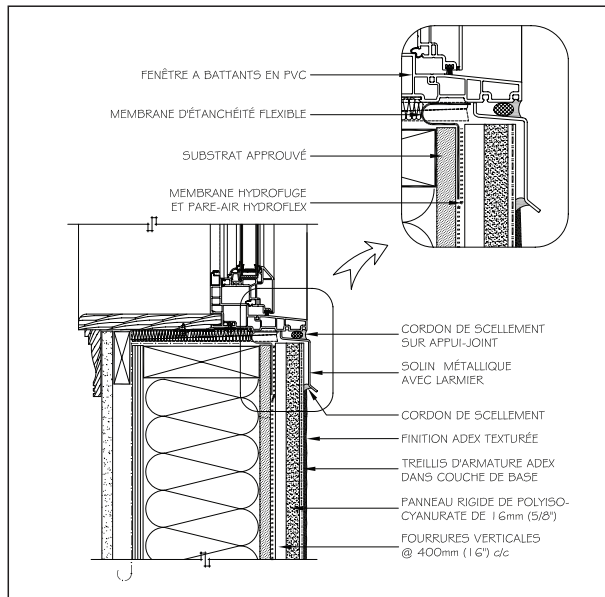


DÉPART MÉTHODE A

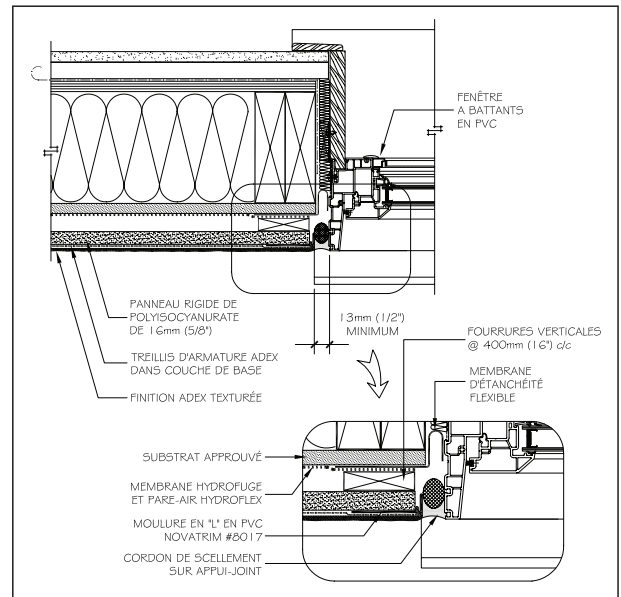


DÉPART MÉTHODE B

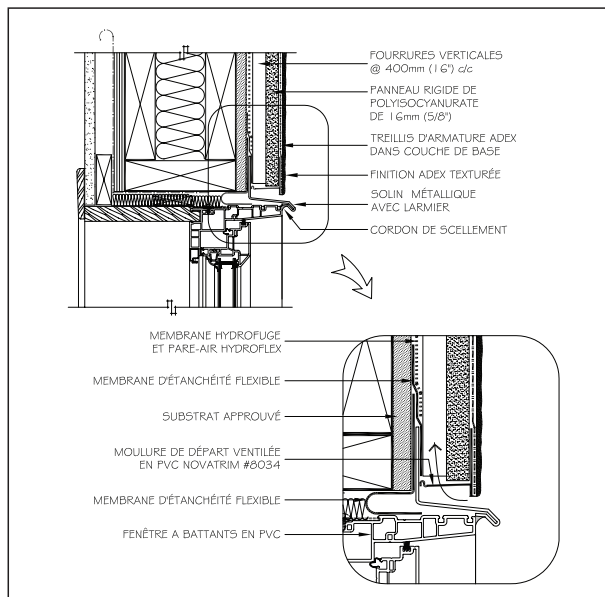
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



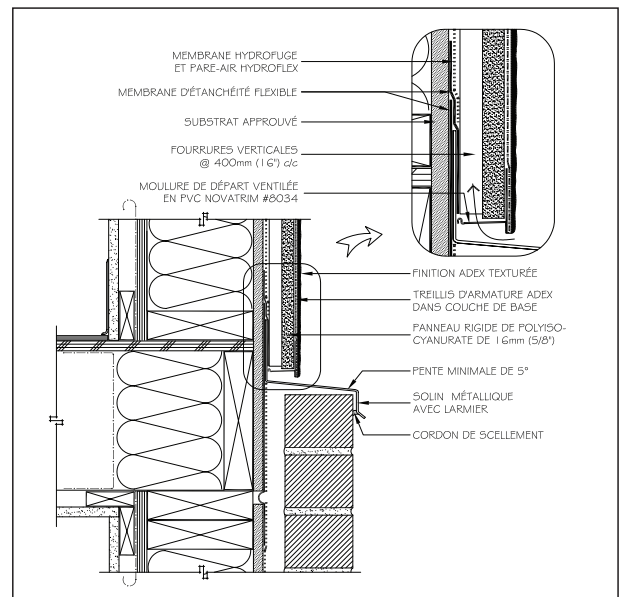
SEUIL DE FENÊTRE



JAMBAGE DE FENÊTRE

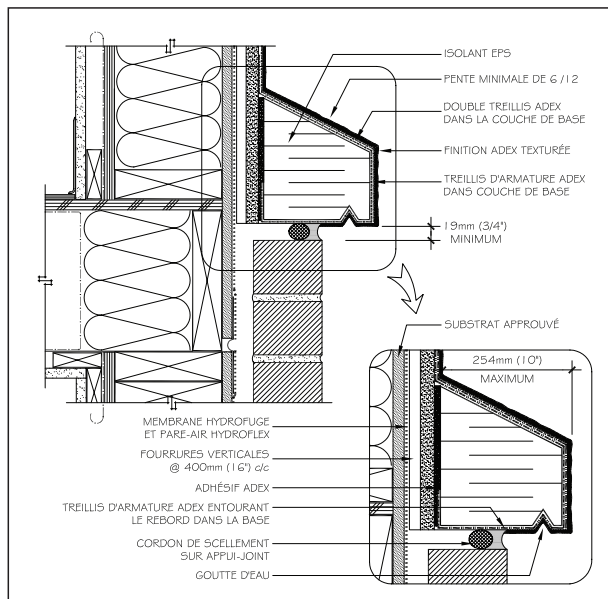


TÊTE DE FENÊTRE

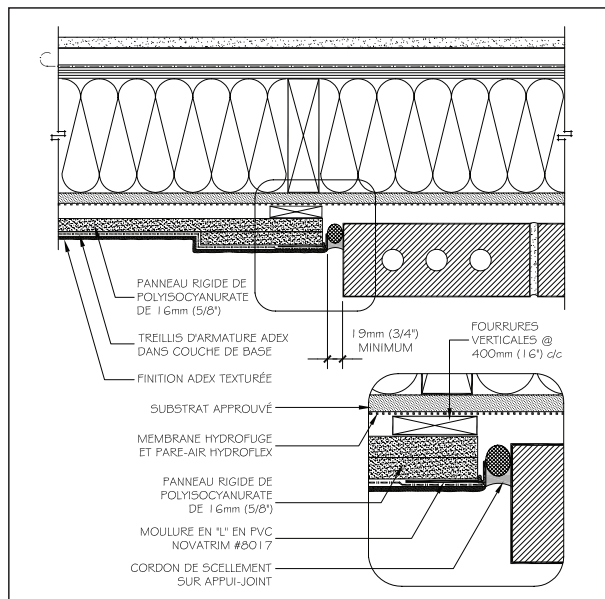


JONCTION HORIZONTALE

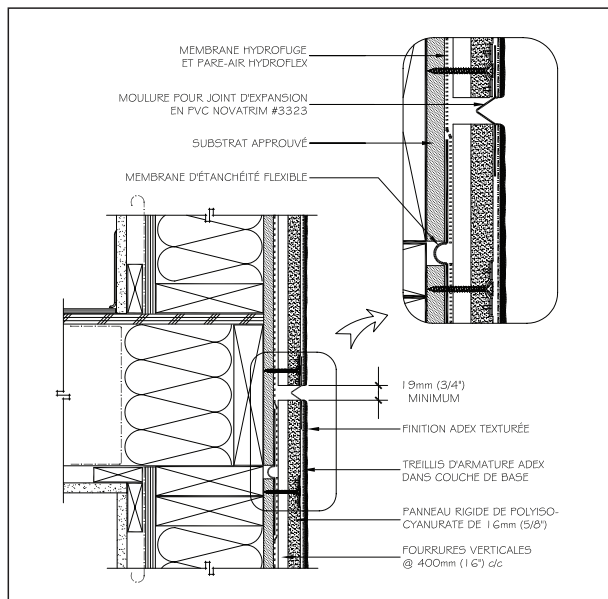
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



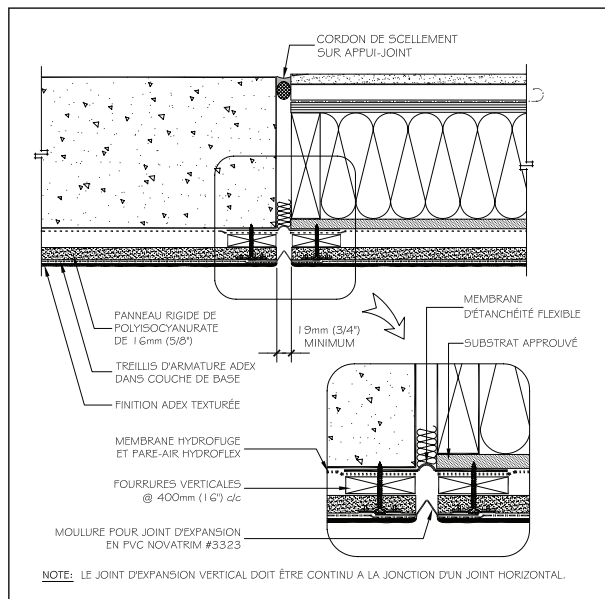
JONCTION HORIZONTALE OPTIONNELLE



JONCTION VERTICALE



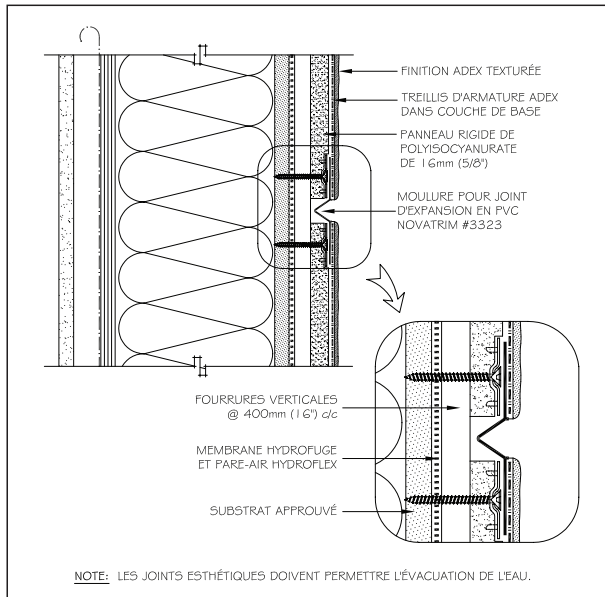
JOINT DE CONTRÔLE HORIZONTAL



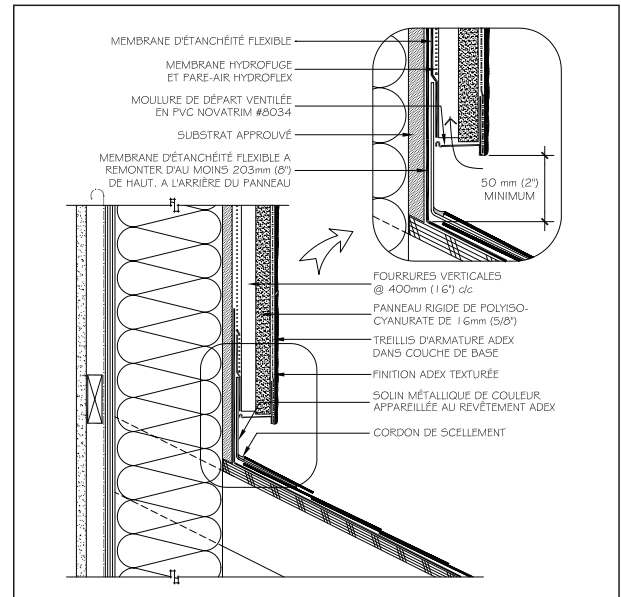
JOINT D'EXPANSION VERTICAL

NOTE: LE JOINT D'EXPANSION VERTICAL DOIT ÊTRE CONTINU À LA JONCTION D'UN JOINT HORIZONTAL.

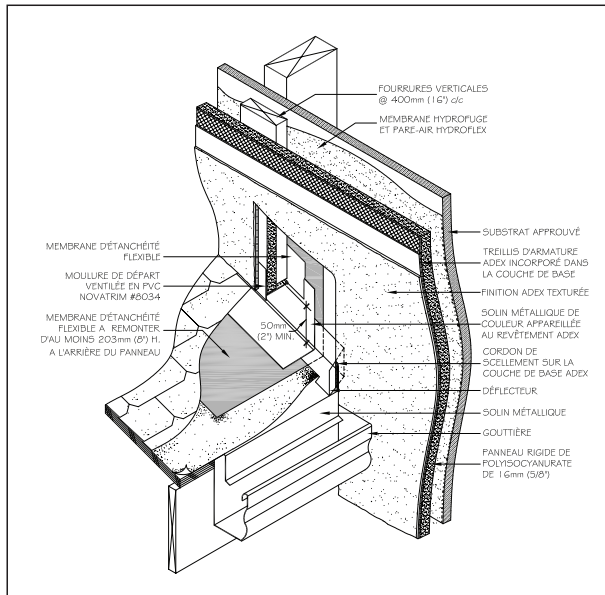
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



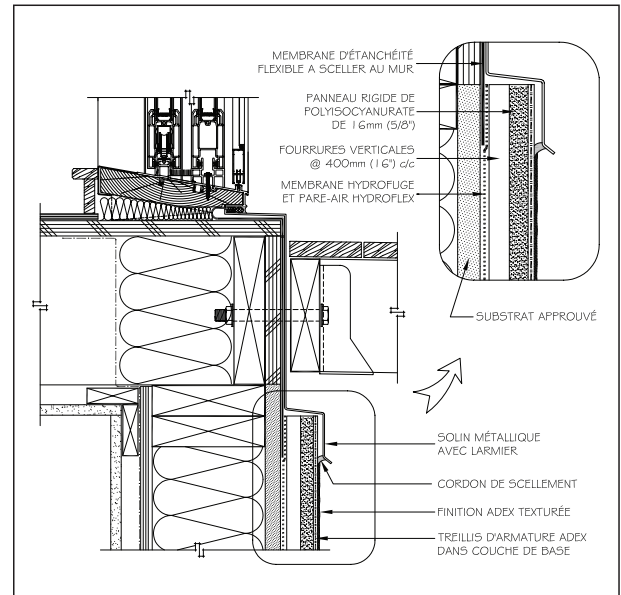
JOINTS ESTHÉTIQUES



JONCTION TOIT / MUR

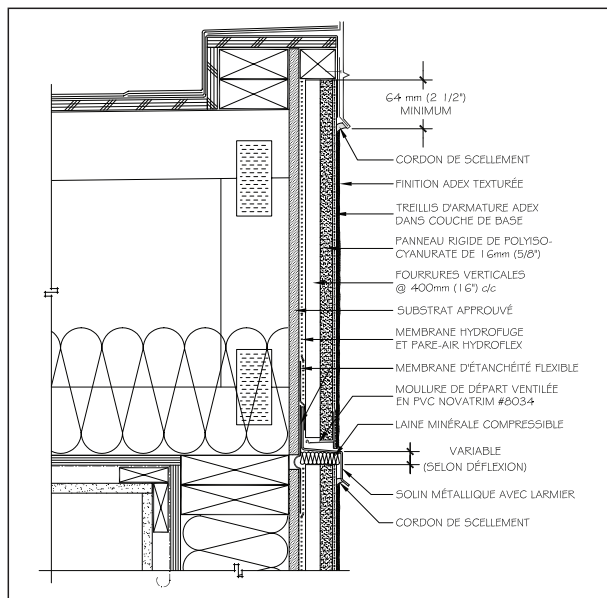


JONCTION TOIT / MUR ISOMÉTRIE

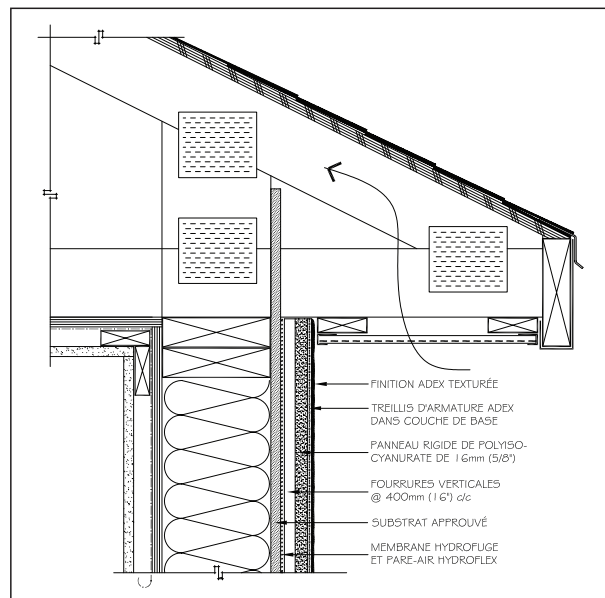


JONCTION BALCON

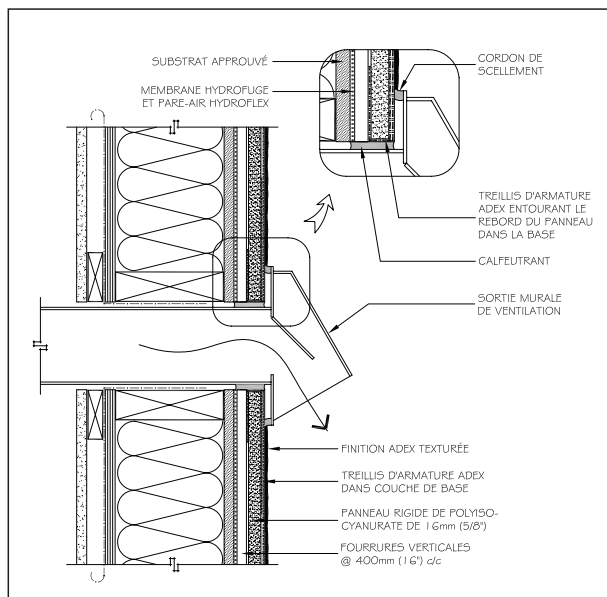
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



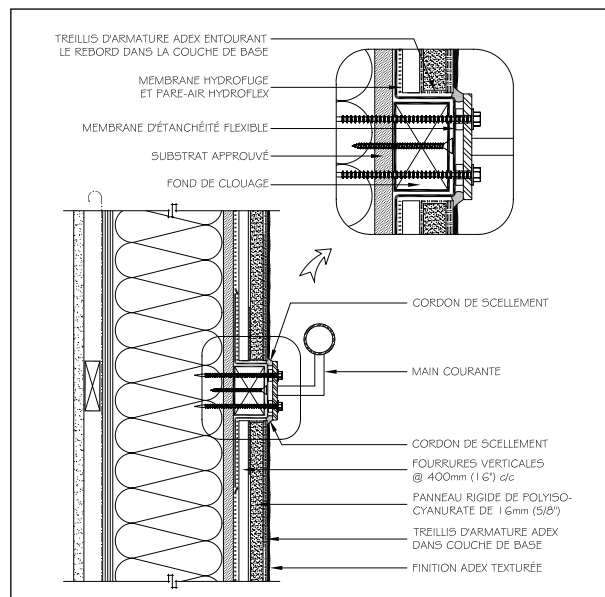
PARAPET



SOFFITE

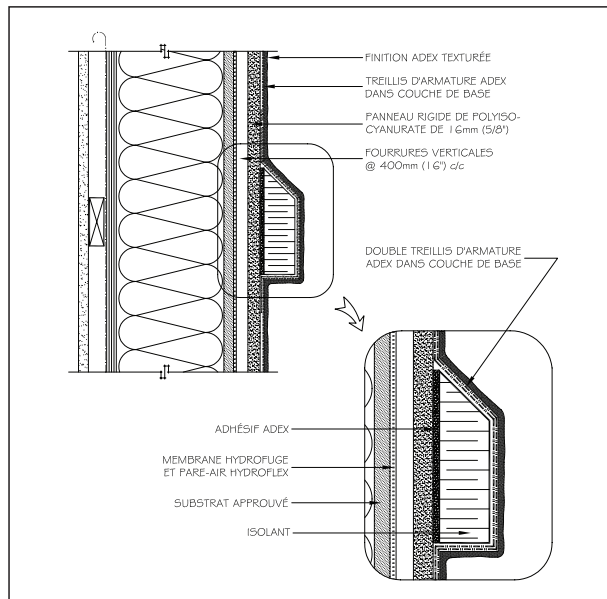


PÉNÉTRATIONS

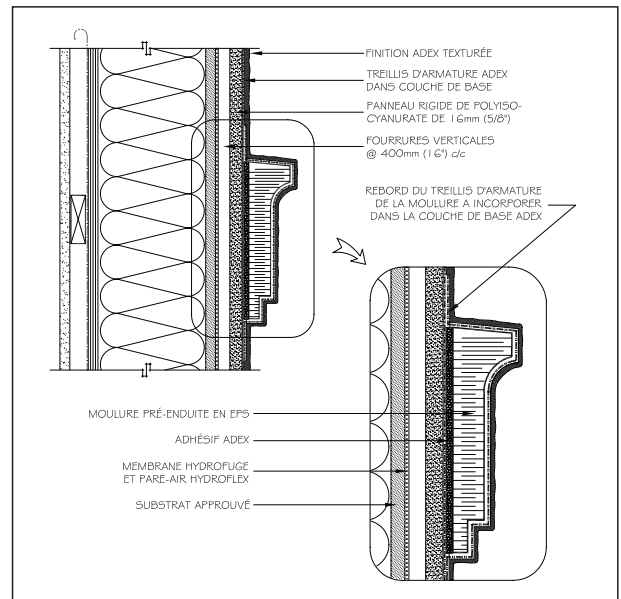


FIXATION D'ACCESSOIRES

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



RELIEF



MOULURE PRÉ-ENDUITE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-VLS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**